

LA FACTURATION DES ACTES DENTAIRES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE LA CSS

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Dans tous les cas :

Le patient doit toujours fournir un justificatif à jour (attestation papier ou Carte Vitale)

Le chirurgien-dentiste :

- doit pratiquer le tiers payant prévu par la loi
- doit s'abstenir de prendre un dépassement d'honoraires non autorisé (soins conservateurs et panier de soins)
- n'a pas la possibilité de justifier du DP
- peut pratiquer le DE
- peut facturer les actes ne figurant pas dans la CCAM non pris en charge (NPC).

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

LE PANIER DE SOINS (liste limitative)

La loi du 27.07.1999 et les arrêtés du 31/12/99, du 15/01/2000, du 28/05/2014 et du 19 avril 2017:

- introduisent une protection complémentaire et fixent la limite des tarifs applicables en prothèse et en ODF
- avec dispense d'avance des frais pour les actes inclus dans la liste.
- avec des codes de transposition pour la facturation de ces actes (FDC, FDA, FDR, FDO)

Inlay-onlay

Restauration d'une dent sur 2 faces ou plus par matériau incrusté [inlay-onlay] composite ou en alliage non précieux

HBMD351 FDC 100 € 150 € 250 €

Prothèse conjointe

Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique sur une incisive, canine ou première prémolaire

HBLD634 FDC 120 € 320 € 430 €

Prothèse adjointe avec code de transposition FDA

- Pose de prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant de 9 dents à 14 dents
- Pose de prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant de une à 3 dents jusqu'à la prothèse complète

Différents libellés pour les prothèses complètes :

| | | |
|----------------|---|-----|
| HBLD047 | Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à châssis métallique | FDA |
| HBLD046 | Pose d'une prothèse amovible définitive complète bimaxillaire à châssis métallique | FDA |
| HBLD048 | Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine et d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à châssis métallique | FDA |
| HBLD031 | Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine | FDA |
| HBLD035 | Pose d'une prothèse amovible définitive complète bimaxillaire à plaque base résine | FDA |

Prothèse adjointe avec code de transposition FDR

- Réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine, fêlée ou fracturée
- Adjonction ou remplacement d'un élément d'une prothèse dentaire amovible (libellés jusqu'à 14 éléments)
- Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible sans ou avec remontage d'éléments

Orthopédie dento-faciale (NGAP) avec code de transposition FDO

- Traitement des dysmorphoses par période de 6 mois sans multi attaches
- Traitement des dysmorphoses par période de 6 mois avec multi attaches
- Traitement d'ODF avec multi attaches au-delà du seizième anniversaire, préalable à une intervention chirurgicale portant sur les maxillaires pour 6 mois non renouvelable

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

La facturation des soins conservateurs :

- La CSS sur les justificatifs fournis doit être en cours à la date d'exécution de l'ensemble des soins.
- Pas de formalité particulière.
- Le respect des tarifs conventionnels en vigueur s'impose.

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

La facturation des prothèses dentaires et des traitements d'ODF dans le panier de soins CSS :

- Pas de formalité d'entente préalable
- La CSS doit être en cours à la date d'exécution
- La CSS prend en charge un supplément d'honoraires (Panier de soins)
- Le total du montant CCAM ou NGAP (ODF) et du supplément constitue le maximum des honoraires pouvant être facturés
- Le tiers payant concerne ce total

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Actes des prothèses dentaires au-delà du panier de soins CSS :

- Couronne implantoportée
- Piliers et intermédiaires supplémentaires de prothèse plurale fixée (seul le bridge de base est dans le panier de soins)

La facturation :

- Ces actes sont pris en charge à 100 % du tarif de responsabilité
- Obligation de devis descriptif et dépassement d'honoraire après consentement éclairé du patient, avec tact et mesure
- Information claire sur le montant restant à la charge du patient

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Rédaction de la feuille de soins pour un acte inscrit dans le panier de soins

- Colonne «Code des actes suivant CCAM» ou NGAP (ODF) : un acte par ligne
- Colonne «Autres actes : éléments de tarification» noter le code de transposition (FDC, FDA, FDR, FDO) sur la ligne suivant la ligne de l'acte
- Case «Montant des honoraires perçus» : le montant de l'acte réalisé
- Sur les feuilles de soins papier, à la place de la signature attestant le paiement des honoraires, faire apparaître la mention «CSS»

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Pose d'une couronne céramo-métallique sur 12

HBLD634 : pose d'une couronne dentaire dentoportée céramo-métallique ou en équivalents minéraux

| ACTES EFFECTUES | | | | | | | | | |
|--|-----------------|-----------|----------------|--|-----------------------------------|---------|----------------------|------|-------------------|
| (si les actes sont soumis à la formalité de l'accord préalable, indiquez la date de la demande : J J M M A A A A) | | | | | | | | | |
| dates des actes | codes des actes | activités | C, CS V, VS | autres actes (TO,...) éléments de tarification CCAM (modificateurs, association,...) | montant des honoraires facturés ① | dépass. | frais de déplacement | | |
| | | | | | | | I.D. ② M.D. | nbre | I.K. montant ③ |
| 18/09/2020 localisation anatomique ↻ | HBLD634 12 | | | | 120,00 | | | | |
| 18/09/2020 localisation anatomique ↻ | | | | FDC | 310,00 | | | | |
| J J M M A A A A localisation anatomique ↻ | | | | | | | | | |
| J J M M A A A A localisation anatomique ↻ | | | | | | | | | |
| PAIEMENT | | | | | | | | | |
| MONTANT TOTAL en euros (1+2+3) | | | | | 430,00 | | | | |

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Rédaction de la feuille de soins pour un acte non inscrit dans le panier de soins

- Colonne «Code des actes» : un acte par ligne
- Colonne «Dépassement» : la mention ED (entente directe)
- Case «Montant des honoraires perçus» : le montant de l'acte réalisé
- Sur les feuilles de soins papier, à la place de la signature attestant le paiement des honoraires, faire apparaître la mention «CSS»

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Exemple 1 : Prothèse conjointe dans le panier de soins

Pose d'une prothèse plurale comportant 2 piliers d'ancrage métalliques et un élément intermédiaire métallique :

Code CCAM HBLD033, code transposition FDC

Tarif de responsabilité 279,50 €

Dépassement maximum autorisé : 470,73 €

Total des honoraires facturés en tiers payant : 750,23€

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Exemple 2 : Prothèse adjointe dans le panier de soins

Réalisation d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique de 3 dents :

Code CCAM HBLD131, code transposition FDA

Tarif de responsabilité 193,50 €

Dépassement maximum autorisé : 362,50 €

Total des honoraires facturés en tiers payant : 556 €
(pas d'entente directe)

Facturation et Complémentaire Santé Solidaire

Exemple 3 : Bridge de 4 éléments devis accepté 1835,76 €

Bridge de base céramo-métallique pilier 21-inter 22-pilier 23

Code CCAM HBLD785, code transposition FDC

Tarif de responsabilité 279,50 €

Dépassement max. pris en charge par la CMUC : 956,26 €

Montant maximum autorisé : 1235,76 €

Pilier supplémentaire céramo-métallique 24

Code CCAM HBMD087

Tarif de responsabilité 107,50 €

Montant : prix selon devis avec entente directe (par exemple 600 €)